DÉPARTEMENT de la NIÈVRE

MAIRIE
de
L O R M E S
B.P. N° 6
58140

Tél. : 03.86.22.31.55
Fax : 03.86.22.84.73

E-mail : contactmairielormes@lormes.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lormes, le 02/08/2018

Le Maire de Lormes

aux conseillers municipaux

NF : JBM

OBJET : compte rendu d'activité du mois de juillet

Madame, Monsieur le conseiller municipal,

Je vous adresse par le présent courrier des informations concernant les actions conduites pendant le mois de juillet **2018** par la municipalité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de mes services, et notamment de Mme BOUTEILLE MARECHAL, secrétaire générale, si vous souhaitez approfondir un sujet.

Un mois de juillet qui a déménagé ! L'équipe technique a eu du mérite cet été pour organiser toutes les manifestations qui se sont enchainées sans discontinuer. La recherche de tables, chaises, tableaux électriques ont été incessantes. Un achat de matériel de cet ordre sera d'ailleurs à prévoir l'année prochaine pour diminuer tous ces allers-retours.

Cependant, toutes ces activités démontrent encore une fois la vigueur associative de la commune et sont également le fruit de notre soutien financier. Grâce à ces manifestations, l'image de la ville est positive et nous entendons dire ici ou là que « Lormes a changé », que « Lormes est une ville qui bouge ». C'est encourageant !

Revenons sur ces moments :

La fête de la batterie municipale du 7 juillet a connu un franc succès. La municipalité a été remerciée pour l'organisation de cette belle manifestation qui a rassemblé de nombreuses personnes autour de la musique (lettre de remerciement en PJ)

Le WE du 14 juillet et le festival de Lormes ont été très fréquentés également. Le feu d'artifice a surpris par sa beauté, le bal organisé par les pompiers a été très apprécié. En ce qui concerne l'organisation du festival en ville, cette forme a séduit Lormois et étrangers car elle a fait battre le cœur de la ville.

La course de côté s'est très bien déroulée, **le Festival de la Cour Denis** a dénombré 1500 entrées !

Les différentes brocantes et **manifestations sportives** ont également été des réussites.

Territoire zéro chômeur de longue durée : le 26 juillet, une visite s'est tenue à Premery. Celle-ci avait pour objectif de découvrir l'expérience de cette ville qui a bénéficié des crédits liés à la première loi d'expérimentation pour la mise en place de l'opération « Territoire 0 chômeur de longue durée ».

Nous avons découvert que l'emploi de 80 personnes en CDI généralement considérées comme « inemployables » car trop éloignées de l'emploi, est rendu possible grâce à la méthode mise en place.

En effet, l'objectif est de partir des compétences des chômeurs pour créer un service.

L'entreprise qui embauche les personnes touche l'argent lié à la privation d'emploi (RSA, allocations chômage etc..) + l'argent lié à la facturation des prestations (jardinage, coupe de bois, etc..) + des aides d'état.

Avec cet argent, l'entreprise est en mesure de rémunérer des personnes au SMIC.

A Prémery, les activités suivantes ont été mises en place, car elles ne créent pas de concurrence locale :

- recyclerie avec atelier de réparation et de customisation de meubles
- motoculture
- transport à la personne
- petits travaux à domicile
- aide au déménagement
- montage/démontage de meuble
- aide aux potagers
- plantation de fleurs
- transports d'encombrants
- peinture

A Lormes, un travail devra être mené dès la rentrée pour :

- informer la population et susciter l'envie d'intégrer le comité local (cette instance va permettre d'approfondir le travail de création de structure juridique, de dépôt de dossier etc..)

- informer les chômeurs de longue durée (+ 1 an de chômage) de ce dispositif et recenser les compétences de chacun pour **trouver des activités à développer qui ne rentrent pas en concurrence avec l'offre locale, mais soient complémentaires**.

Schéma directeur d'eau potable : Nous avons assisté le mardi 3 juillet dernier à la restitution des phases 3 et 4 du diagnostic d'eau potable. Pour mémoire, ce diagnostic doit nous permettre de trouver les solutions afin d'optimiser notre réseau d'eau dans le but de ne plus nous servir d'un forage qui donne de l'arsenic.

Deux bonnes nouvelles se confirment :

1/ les travaux récents qui ont été menés dans le cadre de la sectorisation ont permis de déceler des fuites. Ces fuites, une fois réparées nous laissent présager une économie de

80 000 m3 d'eau et induisent une économie financière. En effet, chaque m3 produit représente un cout de **0.21 €/m3** (redevance prélèvement (0.06 €/m3) + chloration (0.01 € m3) + pompage (0.14 €/m3)). L'économie envisagée est donc de **17 000 €** sur une année depuis ces travaux !

2/ Différentes options ont été étudiées pour abandonner le forage du triou de manière définitive (et ne le laisser juste en cas de besoin exceptionnel). La solution idéale serait d'avoir un partenariat avec Corbigny pour acheminer de l'eau traitée vers le secteur le plus touché par l'arsenic. Nous avançons donc sur cette hypothèse qui pourra être confirmée lors d'une prochaine rencontre le jeudi 27 septembre à 10h en mairie de Lormes.

Salle culturelle : le marché pour la réalisation d'un audit global architectural et énergétique est lancé. Il est consultable et téléchargeable à partir du lien suivant : https://lormespetitevilledufutur.fr/marches-publics/
Les réponses sont attendues pour le 17 septembre.
Par ailleurs, un questionnaire à destination des utilisateurs de la salle a été effectué en vue de recenser les besoins éventuels (en PJ)
Le GARAGE: le marché pour la réalisation du désamiantage et le remplacement de la toiture est lancé. Il est consultable et téléchargeable à partir du lien suivant : https://lormespetitevilledufutur.fr/marches-publics/
Les réponses sont attendues pour le 17 septembre.
Par ailleurs, les travaux pour la neutralisation de la cuve seront engagés en septembre.
La salle polyvalente : une lettre de mission a été adressée au centre social afin qu'ils élaborent un cahier des charges en vue de la consultation d'un architecte pour chiffrer toutes les modifications nécessaires dans cette salle permettant d'accueillir les sportifs du territoire, qui sont de plus en plus nombreux. Ainsi, le travail pourra commencer pour demander les subventions et effectuer les travaux (moyen terme)
Fourniture de carburant : un nouveau marché doit être lancé pour la fourniture de fioul dans nos bâtiments. Le marché est également en ligne https://lormespetitevilledufutur.fr/marches-publics/

Forum des associations : une réunion s'est tenue le mardi 24 juillet à 18h30 avec les associations pour évoquer l'organisation du 7e forum. Elles ont souhaité reculer la date, tenter de le faire un samedi, et changer les horaires. De ce fait, le forum se tiendra le samedi 29 septembre de 16h à 19h00 à la salle polyvalente. Une prochaine réunion de préparation aura lieu le mercredi 05 septembre à 18h30.

Enquête publique pour le plan délimité des abords et le Plan Local d'Urbanisme : L'enquête publique a connu un succès très modeste. 5 personnes ont effectué des remarques. Le dernier jour d'enquête est le 04 aout. Nous rappelons que le document du PLU est consultable via notre blog : https://lormespetitevilledufutur.fr/.

Une fois que le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, le conseil municipal et les personnes publiques associées seront amenées à se prononcer sur les remarques effectuées avant l'approbation du document définitif.

Commerce :

Ouverture de commerce « A COTE » : un nouveau commerce d'épicerie fine a ouvert, rue Paul Barreau à Lormes. Nous vous encourageons à le fréquenter pour permettre son lancement dans de bonnes conditions.

Recherche de repreneurs pour le bar-tabac LA SOURCE : l'affaire doit être prise au sérieux. Si aucun repreneur ne se présente pour acquérir le fonds de commerce rapidement, la licence tabac quittera la commune et ne pourra plus y revenir.
La licence ne peut être attribuée qu'au propriétaire du fonds de commerce. Il est à acquérir par l'intermédiaire de la liquidatrice judiciaire. Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, vous devez leur demander d'adresser par mail à l'adresse suivante: contact58@jsa.legal une demande de dossier. Lorsque toutes les informations nécessaires pour formuler une offre sont réunies, les intéressés devront les faire parvenir par courrier en y annexant une copie recto-verso de leur pièce d'identité - Kbis (si l'acquéreur est une société) ainsi qu'un justificatif de financement établi par leur banque confirmant qu'ils sont en mesure de payer le prix proposé.

Tournage film « Les vétos » : Mi-juillet, nous avons été contactés par le bureau d'accueil des tournages en Bourgogne Franche Comté pour nous informer que nous allions être rencontrés pour la réalisation d'une partie d'un film sur la commune. À la suite de certaines visites, les réalisateurs et responsables logistiques ont été conquis par certains bâtiments de la ville.

Voici le synopsis du film :

Au creux du Morvan, Nico vit à 100 à l'heure sa vie de véto rural. Une vie dédiée à soigner, écouter, réparer, protéger… Une vie aussi passionnante qu'épuisante, et dont l'impact sur sa famille commence à se faire sentir.

Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. Mais Michel le rassure : « T'en fais pas, j'ai trouvé la relève. » À Paris, Alexandra reçoit le même jour son diplôme de vétérinaire et le poste de recherche dont elle rêvait. Elle touche du doigt son rêve d'enfant : sauver le monde, à l'abri d'un laboratoire. Elle travaille pour ça depuis des années, et son plan se déroule comme prévu. Jusqu'à ce que son téléphone sonne : « Michel ? Qu'est-ce qui se passe ?»

Persuadée que Michel est en train de faire un infarctus, Alexandra se précipite au chevet de son oncle… Qui se révèle en pleine forme, et très heureux de la voir : il est convaincu qu'elle est faite pour prendre sa suite. Alexandra bout de rage, Michel temporise : « On en reparle demain. » « On reparle de rien, Michel c'est non ! »

Mais le lendemain, plus de Michel : envolé pour Tahiti. Reste derrière lui sa maison, pleine des souvenirs d'enfance d'Alexandra. Et la clinique, que Nico sait condamnée si Alex s'en va: impossible pour lui de couvrir seul le territoire sous sa responsabilité. Car Nico est le dernier

véto de la région. Le dernier rempart pour les maitres et les éleveurs.

L'un des derniers piliers du village, aussi, dont les commerces et les services disparaissent peu à peu. Il implore Alex : « Reste au moins cet été, le temps que je trouve quelqu'un d'autre.»

Et si l'arrivée de cette jeune femme en colère était ce qui pouvait arriver de mieux à Nico ? Et si renouer avec le village qui l'a vue grandir était ce qui pouvait arriver de mieux à Alexandra ?

Au village, déjà deux clans se profilent : celui de Morille, Zelda, Lila, et Marco, qui feront tout pour aider Alexandra à renouer avec ses racines. Et celui de Philippe, Régis et Florence, qui veulent se débarrasser de cette parisienne insolente.

Alexandra, elle, est perplexe : « J'avais pas prévu ça. » Nico lui sourit : « L'imprévu, c'est la vie. Surtout ici. »

« Nico » sera interprété par Clovis Cornillac et l'ancienne école maternelle de Lormes sera transformée en clinique vétérinaire … Des scènes seront jouées aussi à l'hôpital. De quoi nous occuper un peu plus entre le 15 septembre et la fin octobre.

C'est une belle occasion pour faire découvrir notre belle ville à des célébrités. Profitons-en pour leur réserver un très bel accueil.

Service civique : Le pot de départ d'Océane Asselin de Williencourt a eu lieu en juillet. Nous nous sommes tout de suite mis à la recherche d'un nouvel emploi civique. Nous avons réceptionné une bonne candidature. Il s'agit d'Alison CHAPOULIE que nous avons décidé de recruter et qui sera en mission du 1er septembre au 31 mars (8 mois).

Sa mission sera toujours d'aider les personnes en situation d'isolement. Elle est également intéressée pour le travail avec les très jeunes, aussi nous lui avons proposé d'assurer la 3e main forte pour la surveillance du temps périscolaire de la maternelle. Elle sera donc à son poste de travail dès le **03 septembre 2018 et sa première mission sera d'organiser le forum des associations !**

Nous avons besoin de vous pour mener à bien les projets suivants (faites nous savoir si vous êtes intéressés) :

- recensement 2019

- Recensement de biens sans maitres

- organisation du forum des associations

- territoire zéro chômeur de longue durée

- organisation du rallye amandine le 23 septembre

Vous souhaitant bonne réception de cette note, veuillez recevoir mes respectueuses salutations.

Fidèlement

Fabien BAZIN
Maire de Lormes
Vice-président du Conseil Départemental de la Nièvre